

Paris, le 16 mai 2014

NOTE à l'attention de

Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire

Chargé de l'Urbanisme, de l'Architecture, des Projets du Grand Paris, du Développement
Economique et de l'Attractivité

Jacques BAUDRIER, Conseiller Délégué

Chargé des questions relatives à l'architecture et aux Grands projets de renouvellement urbain

Vous avez conduit, avec votre équipe et en lien avec mon Cabinet, un exercice particulièrement approfondi pour décliner et séquencer sur le temps de la mandature les engagements que nous avons pris devant les Parisiens, avec « Paris qui Ose ». Je vous en remercie et vous renouvelle toute ma confiance pour mener à bien l'ensemble des défis que recouvre le très large périmètre de votre délégation.

S'agissant du volet urbanisme, architecture et des projets du Grand Paris, il s'agit de concrétiser l'ambition que je porte d'un Paris ville bienveillante, harmonieuse, durable, intelligente, à l'avant-garde des transformations et innovations urbaines rendues nécessaires par les enjeux du climat, du logement, les évolutions des formes de vie sociale, des modes de travail.

L'urbanisme et l'architecture sont un lieu de synthèse et de croisement des approches, de leur matérialisation et ainsi un levier puissant au service de l'ensemble des politiques que nous avons à mener. A ce titre vous aurez un rôle majeur à jouer en lien avec vos collègues adjoints et adjointes, en particulier ceux en charge du logement (production, mixité sociale), de l'intégration de la nature en ville, du développement durable, des espaces publics, en mobilisant également vos compétences en matière de développement économique et d'attractivité et en veillant à l'inscription de Paris dans une logique toujours plus ouverte vers ses voisins métropolitains. Vous serez attentif à ce que la qualité architecturale demeure une exigence constante, notamment dans le cadre des concours d'architecture étendus à la maîtrise d'ouvrage privée, contribuant ainsi au rayonnement et à la beauté de Paris, dans le respect de son paysage et de son patrimoine exceptionnels. J'y suis particulièrement attachée et c'est pourquoi j'ai souhaité confier à Jacques Baudrier, conseiller délégué, la mission spécifique de veiller à cet objectif, au-delà des aspects Grands projets de renouvellement urbains et concertations approfondies sur lesquels il sera par ailleurs mobilisé.

Les outils pour ce faire sont d'abord le PLU, pour lequel je souscris pleinement à votre volonté de lancer dès l'été une modification des règles, permettant en premier lieu de dégager de nouvelles opportunités constructives en faveur du logement, et d'intégrer nos ambitions en matière environnementale. Je vous remercie de me soumettre dès les prochaines semaines la méthode que vous projetez afin d'associer les différents adjoints concernés ainsi que les maires d'arrondissement. Cette modification du PLU sera aussi l'occasion de renouveler nos méthodes de concertation, afin de développer une démarche participative plus proche des habitants, plus mobilisatrice. J'attends vos propositions sur ce point.

Les projets urbains engagés ou à développer seront également l'occasion de concrétiser notre volonté d'excellence et d'exemplarité en matière de vivre-ensemble, de sobriété énergétique, d'économie circulaire et d'expérimenter de nouvelles méthodes d'élaboration des projets, plus ouvertes et dès le démarrage à l'ensemble des énergies, des acteurs publics et privés, des habitants.

Bercy-Charenton et Foch-Dauphine-Auteuil, dont je retiens votre proposition de les engager dans les 100 jours, pourront être le lieu privilégié de ces innovations notamment dans les modes de faire et d'associer les parisiens, en s'appuyant sur le retour d'expérience des ateliers de conception développés sur Clichy-Batignolles.

Les projets développés aux frontières de la Ville, au sein de l'Arc de l'innovation que vous proposez de créer et de la ceinture verte revalorisée seront aussi une vitrine de la ville mixte, durable, inventive, que nous voulons bâtir et partager, et devront développer de nouvelles synergies et liens physiques avec les villes voisines. Ils s'inscriront comme tout nouveau projet dans nos objectifs de « zéro énergie, zéro déchet et zéro carbone » et de concertation plus ouverte et efficace.

Les grandes opérations à poursuivre, Paris Rive Gauche (PRG) et Paris Nord Est (PNE) en particulier, mais aussi l'ensemble des projets d'aménagements et de GPRU, actuels et futurs, intégreront à leur mesure ces ambitions en s'ouvrant eux aussi à l'expérimentation d'immeubles pluriels, mêlant logement / bureaux / incubateurs / tiers lieux/espaces de vie collective, de nouvelles formes de végétalisation et d'agriculture urbaine.

Je vous engage à ne pas hésiter à présenter tous ces projets menés aux différentes étapes de leur avancement aux Parisiens en associant à cet effet le Pavillon de l'Arsenal, pour plus de valorisation de l'action de la ville et de partage de ce que nous faisons.

Je soutiens également votre intention de clarifier rapidement les perspectives des différentes SEM et SPLA qui portent ces projets urbains, pour donner de la visibilité aux équipes concernées et mettre en œuvre les évolutions qui seraient nécessaires pour la mi-mandature.

Enfin, votre action sera également à développer dans le diffus, et sur l'existant, en mobilisant le foncier de la Ville et de ses partenaires publics (Etat, ferroviaires, APHP), y compris le patrimoine bâti qui recèle de fortes possibilités, et en cherchant l'effet d'entraînement sur le bâti privé, pour répondre en particulier à nos objectifs de végétalisation des toitures, de sobriété énergétique des bâtiments.

L'appel à projets innovants que vous envisagez de lancer sans attendre pourra être un outil intéressant pour insuffler cet esprit novateur à toutes les échelles et vers tous types d'acteurs. Je vous remercie de vos propositions rapides pour engager cette démarche.

Vous veillerez tout particulièrement à ce que les équipements publics se révèlent porteurs de l'exemplarité de la Ville, tant en matière de restructuration, de construction neuve, de programmation que de gestion. Chaque opération devra ainsi viser une vraie intelligence permettant à la fois d'optimiser le foncier disponible sur la parcelle, d'anticiper la mutualisation d'espaces avec des équipements voisins pour maîtriser les surfaces construites et de rendre accessibles à de nouveaux usages certains espaces, hors horaires d'exploitation. Les cahiers des charges des constructions inciteront à la sobriété, consommation du minimum de matière, filière sèche - structures légères bois ou métal - et réemploi des matériaux dans le cadre des déconstructions.

En lien avec Christophe Najdovski, chargé des transports, vous mènerez à bien les grands projets d'espaces publics évoqués dans le programme d'Oser Paris : places, portes, et gares. L'espace public devra constituer un lieu d'expérimentation de la ville partagée, comme je m'y suis engagée. Vous conduirez ainsi ensemble le réaménagement des grandes places parisiennes : Bastille, Denfert-Rochereau, Italie, Montparnasse, Nation et Panthéon pour qu'une priorité soit accordée aux piétons, aux circulations douces, à la nature et au lien social. Vous porterez également les réflexions sur les gares, qui font l'objet d'études urbaines ou sont parties prenantes de projets d'aménagement (bipôle gare de l'Est/gare du Nord dans le cadre de PNE élargi, étude sur les abords de la gare de Lyon, développement du quartier Austerlitz de PRG, Montparnasse) et nécessitent une vision d'ensemble des problématiques : accessibilité, commerce, attractivité économique....

S'agissant de la petite ceinture, vous interviendrez auprès de Colombe Brossel, qui est notamment chargée des espaces verts, afin d'élaborer un nouveau cadre conventionnel avec RFF permettant de reconquérir ces espaces avec pour objectif l'ouverture de nouveaux tronçons au public pendant la mandature.

J'ai souhaité que d'ici 2020, Paris compte 100 ha de toitures et façades végétalisées. En lien avec Colombe Brossel, vous vous assurerez que le futur PLU intègre bien cette dimension afin que toutes les constructions neuves soient tenues de prévoir une forme de végétalisation. Vous organiserez ensemble à la rentrée prochaine une première rencontre sur le thème de la végétalisation des bâtiments, réunissant les experts et présentant les projets les plus innovants à l'échelle internationale et lancerez dans la foulée un appel à projets dédié.

Vous veillerez enfin au respect du calendrier de livraison du nouveau quartier des Halles, avec une ouverture de la Canopée en 2015 et l'achèvement de l'opération en 2018.

Je vous ai également demandé d'œuvrer au développement économique et à l'attractivité de notre Ville. Une vision à grande échelle, intégrant la dimension métropolitaine est évidemment indispensable, et c'est pour cette raison que j'ai souhaité rassembler au sein d'une seule et même délégation ces deux enjeux qui permettront de relever les défis que doivent aujourd'hui embrasser toutes les capitales mondiales.

Je veux d'abord que Paris accompagne l'excellence et l'audace de ses entrepreneurs, attire les talents et les investisseurs car c'est son dynamisme économique qui lui a permis, mieux que d'autres villes, de résister à la crise. Cette vitalité, elle le doit au modèle que nous avons défendu, celui de rapprocher les inventeurs, les chercheurs, les étudiants, les artistes, les entrepreneurs et les financiers. Je vous demande de continuer dans cette voie.

A cet égard, je souhaite que vous concrétisiez la création de l'Arc de l'innovation qui permettra le développement de 100 000 m² d'incubateurs, d'immeubles pluriels, d'hôtels d'entreprises, d'ateliers, de centres de co-working et de lieux de recherches. Je soutiens votre ambition de créer des pôles d'attractivité dont la visibilité sera mondiale, notamment autour des sites de Freyssinet, Berliet, MacDonald, Boucicaut, Nord Express. Ces pôles seront renforcés par la réalisation du « Plan Hôtelier », à dimension métropolitaine, et par la mise en œuvre des grands projets stratégiques d'enseignement supérieur et recherche conduite par la délégation de Marie-Christine Lemardeley, création ou restructuration de lieux de savoir de niveau mondial.

Il sera nécessaire de développer de nouveaux outils pour soutenir les entrepreneurs dans le lancement et la pérennisation de leur projet. Je pense au « Pack Jeunes entrepreneurs » mais aussi au « Small Business Act » dont la vocation sera de simplifier les démarches administratives, de développer un guichet numérique unique, de donner aux PME un meilleur accès aux marchés de la Ville et une meilleure visibilité sur les locaux disponibles dans le parc public comme privé. La politique d'incubateurs sera confortée en accroissant leur dimension internationale et leur champ (métiers d'arts, commerce, sports, gastronomie par exemple), mais aussi en rationalisant et mutualisant les outils de la Ville (fonds d'amorçage, rapprochement des structures existantes). Cette politique vise à insuffler de l'innovation et de l'international tant dans nos secteurs traditionnels que dans de nouvelles activités à forte valeur ajoutée.

Nous portons l'ambition d'un Paris-Ville intelligente. Il ne s'agit pas d'un slogan, mais d'une démarche pragmatique au long cours. Je souscris sans réserve à l'orientation que vous vous fixez de réinventer nos manières de faire la ville en s'appuyant sur l'innovation. Paris doit en effet devenir un laboratoire d'expérimentation et un lieu de référence international sur les questions d'innovation liées à l'aménagement du territoire, au développement durable, à l'économie et aux services numérique, à la transition énergétique.

La méthode que vous proposez pour y parvenir, celle de proposer de nouveaux outils d'urbanisme qui généraliseront l'innovation économique, sociale, architecturale, environnementale, technologique, me semble pertinente. Vous proposez à cet égard de définir un socle commun d'innovations et d'outils avec les urbanistes, les promoteurs et les porteurs de technologies innovantes, qui permettra d'offrir à tous les acteurs parisiens une palette de solutions complètes et généralisables, testées et certifiées (dispositifs de récupération de chaleur dans les datacenters, végétalisation, etc.). Je souhaite en effet que les expériences réussies soient diffusées à grande échelle et que les méthodes innovantes, agiles, soient mises au service de la créativité et du dynamisme de tous les acteurs de la ville.

Forger la ville intelligente et durable est une priorité de mon projet de mandature. A cet effet, je vous demande de travailler en lien étroit avec la mission « Ville intelligente et durable » au sein du Secrétariat général, qui est en charge de la coordination et du pilotage de ces sujets, ainsi qu'avec les délégations aux déplacements, à la propreté, à la participation citoyenne, à la modernisation de l'administration, aux espaces verts, à l'environnement et aux finances, dans un esprit de transversalité et de coordination que je souhaite voir prévaloir tout au long des six prochaines années.

Plus spécifiquement, je souhaite que vous jouiez un rôle moteur, aux côtés de Célia Blauel, votre collègue notamment chargée de l'environnement et du développement durable, pour impulser la dynamique de travail sur les réseaux intelligents afin de faire évoluer les principaux réseaux de la ville vers un fonctionnement adaptatif, en collaboration avec les partenaires, fournisseurs et concessionnaires. Je souhaite que vous réunissiez les différents acteurs pour l'élaboration d'une feuille de route commune dès les 100 premiers jours de la mandature. Je vous demande également d'étendre le réseau gratuit Paris Wifi à toute la ville afin de permettre à tous de bénéficier des services numériques parisiens, et d'en faire l'épine dorsale de la ville intelligente.

Sur les projets du Grand Paris, je vous invite évidemment à travailler de manière étroite avec l'équipe dédiée que j'ai souhaitée installer auprès du Secrétaire général de la Ville compte tenu de l'importance de ce sujet.

J'adhère sans réserve à la volonté que vous exprimez de systématiser la mise à disposition de données publiques, et de favoriser leur réutilisation à des fins de développement économique, de transparence et d'innovation ouverte. Certaines avancées ont déjà été accomplies à cet égard, notamment la généralisation de la clause open data dans les marchés publics, et je souhaite que vous continuiez sur cette lancée en ouvrant, au plus tard à l'horizon de la mi-mandature, un accès dynamique aux principaux systèmes de gestion de la Ville, de façon à créer les conditions de création de nouveaux services et de nouvelles applications. Je vous demande de me tenir informée à intervalles réguliers, en lien avec mon Cabinet.

Enfin, je vous demande de lancer une véritable politique de marque pour Paris, pour promouvoir tout à la fois l'image de la capitale, celle de ses entreprises, de ses centres de recherches, de ses inventeurs et de cet art de vivre et d'entreprendre qui est notre particularité et le cœur de notre rayonnement. Le Conseil de l'attractivité internationale et les jumelages économiques pourront être des outils intéressants, pour lesquels je vous demande de bien vouloir me proposer des scénarii, qu'il faudra articuler avec le Conseil stratégique et le Conseil économique, environnemental et social que je me suis engagée à créer.

Vous veillerez à ce que l'ensemble des directions de la Ville concernées, le Secrétariat Général et mon Cabinet soient associés à vos réflexions, propositions et actions, dont le caractère à la fois structurant et transversal nécessite une coordination renforcée. Je vous demande d'être particulièrement attentif aux questions budgétaires et financières. Vos propositions devront faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui s'intégrera dans les contraintes budgétaires de la ville. Je suis évidemment disposée à étudier avec vous toute suggestion de révision d'actions actuellement mises en œuvre permettant d'accélérer le lancement ou le déploiement d'actions nouvelles prioritaires.

Anne HIDALGO